

Lydia lève 40 millions d'euros : Chammas & Marcheteau conseille l'un des investisseurs

Chammas & Marcheteau a conseillé l'un des investisseurs dans le cadre de la levée de fonds de 40 millions d'euros de Lydia, menée par Tencent, géant chinois de l'internet et propriétaire de l'application WeChat. Les actionnaires historiques Open CNP, XAnge et New Alpha ont également participé à ce tour de table. **Chammas & Marcheteau** était déjà intervenu au tour précédent (13 millions d'euros en 2018) en accompagnant Open CNP.

Créée en 2013, Lydia s'est rapidement imposée comme la spécialiste du paiement mobile. Cette levée devrait permettre à la start-up française de poursuivre sa conquête de l'Europe en déployant son modèle de plateforme à grande échelle.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé), **Arys Serdjanian** et **Bastien Deroch** (avocats).

Voir aussi : [Lydia lève 13 millions d'euros : Chammas & Marcheteau conseille Open CNP](#) (19 février 2018)

A propos de Chammas & Marcheteau :

Chammas & Marcheteau, cabinet d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont neuf associés, il propose à ses clients des conseils en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information. Le cabinet a également une solide expertise à l'international, notamment en Afrique.

Contact presse :

Benoîte Crochet
+33 6 75 44 03 52
bcrochet@lcdm.law